



Lettre d'information du 21 décembre 2020 – Quelques nouvelles bagnolaises...

Informations mairie

La mairie de Bagnols sera fermée au public du mercredi 23 décembre midi au lundi 4 janvier 2021 matin. Pendant cette période, vous pouvez adresser un message à secreterariat@bagnols.net. En cas d'urgence, le maire est joignable au 04 74 71 61 42.

L'agence postale communale est ouverte toute la semaine du 21 décembre, y compris samedi 26 décembre. Elle sera fermée pendant la semaine du 28 décembre; réouverture lundi 4 janvier à 15h00.

Le compte-rendu et le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 3 décembre 2020 sont [disponibles en ligne](#). Le compte-rendu sera prochainement affiché dans les panneaux municipaux.

La lettre d'informations ne sera pas diffusée le lundi 28 décembre ; RDV le 4 janvier 2021.

L'ensemble du conseil municipal souhaite aux Bagnolaises et aux Bagnolais une belle fin d'année.

Collecte des sapins après les fêtes

La mairie propose cette année aux habitants de Bagnols de déposer leur sapin après les fêtes dans l'espace qui collecte le gène au moment des vendanges (le long de la D338, en-dessous de la chapelle).

Date limite de dépôt : 11 janvier 2021.

Ensuite les agents communaux collecteront les sapins et ils seront broyés pour du compost utilisé dans les espaces publics.

Marché de Noël de la Maison de Sophonie

L'association bagnolaise J'entraide pour un toit organise cette année son marché de Noël en ligne au profit de la Maison de Sophonie. Retrouvez-le en cliquant sur ce lien. Il s'agit de créations réalisées par les bénévoles et les Colocataires de Sophonie.

Si le site est configuré pour des expéditions à domicile, le retrait à la maison de Sophonie est à privilégier. Contact et informations : 04 74 71 14 75 et boutiquesophonie69@gmail.com

Accompagnement de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour la recherche d'apprentissage

La Région Auvergne-Rhône-Alpes a mis en place un numéro de téléphone spécial «recherche de contrat d'apprentissage » pour les apprentis qui n'ont pas encore trouvé d'entreprise d'accueil. Un conseiller répond aux questions sur l'apprentissage et propose des solutions.

Tél : 04 26 73 57 00 du lundi au vendredi : 9h30-12h00 et 13h30-16h00

Permanences juridiques gratuites 2021 – Barreau de Villefranche-sur-Saône

Le barreau de Villefranche-sur-Saône organise en 2021 des permanences juridiques gratuites à la disposition des justiciables. Plus d'informations ici.

Information – Les bons réflexes en cas d'effraction

Le ministère de l'Intérieur sur les réflexes à avoir en cas d'effraction. Informations sur l'infographie ci-dessous et sur le site du Ministère de l'Intérieur.

https://static.wixstatic.com/media/27def7_155f27f4f7eb4e1aa2a34436fafde774~mv2.png

